



Synthèse académique SNES Versailles

États généraux octobre 2012

Dans l'académie, les États généraux,

Ce sont plusieurs dizaines d'établissements où les collègues se sont réunis pour débattre et élaborer un cahier revendicatif entre le mois de septembre et le mois d'octobre.

Ce sont quatre forums départementaux où les délégués des établissements ont effectué la synthèse des cahiers revendicatifs et des remontées le jeudi 18 octobre.

Ce sont une dizaine de délégués qui ont participé aux États généraux du Second degré à Paris le jeudi 25 octobre parmi les 300 venus des trente académies de France.



Répondant à la sollicitation du SNES à travers la mise en œuvre d'États généraux pour le second degré, les collègues se sont fortement exprimés.

A travers leurs contributions écrites, leurs prises de parole lors des forums départementaux du 18 octobre ou lors des réunions qui se sont tenues dans les établissements, **ils ont mis en évidence :**

- **l'ampleur des dégradations constatées** sur le terrain par la politique menée depuis plusieurs années contre le second degré et le service public d'éducation
- **le sentiment profond de déclassement** de leurs professions
- **les injonctions, contraintes et pesanteurs** qui pèsent au quotidien sur l'exercice de leurs métiers du fait du renforcement du pilotage managérial des établissements et de réformes dont ils contestent les orientations et qui alourdissent considérablement leurs tâches.

En même temps, les personnels ont exprimé

- **un attachement profond à leur métier respectif**, fondé sur la qualification disciplinaire et une formation qui doit être de haut niveau
- **le souci de faire réussir les élèves** quels que soient les difficultés et obstacles rencontrés
- **la volonté de faire respecter l'identité du second degré et sa continuité** collège-lycée
- **l'urgence de redonner au second degré**, gravement asphyxié depuis plusieurs années **les moyens de fonctionner et à ses personnels, la nécessité de respecter leurs missions et leurs statuts.**

A cet égard, la quasi absence à cette rentrée de mesures décidées par le Ministère et le Gouvernement pour les collèges, les lycées et les CIO a été dénoncée.

Ils ont également marqué leur opposition au contenu du rapport national sur la Refondation de l'École et aux déclarations de Vincent Peillon concernant les orientations de la prochaine Loi de programmation.

Le Ministère a fait le choix dans la concertation qu'il a menée sur la refondation de l'École de ne pas consulter la profession.

A travers l'expression des personnels apparaît nettement le fossé entre leurs aspirations et les orientations du rapport national.

Ne pas en tenir compte de la part du Ministre, amènerait à un conflit majeur avec la Profession.

Synthèse académique détaillée :

A/ Le sentiment profond d'un déclassement

Salaires

- ⇒ Une urgence : revaloriser le point d'indice et les traitements (baisse du pouvoir d'achat des enseignants : -13 % depuis 2000 dont -3,8% depuis 2010). Un plan de rattrapage des salaires est une exigence d'autant plus forte que les conditions de travail et d'exercice ne cessent de se dégrader et que la charge de travail ne cesse d'augmenter (accumulation de tâches diverses, concertation et réunions en tout genre, préparations ...).
- ⇒ Remboursement des frais de déplacement (TZR, stages, réunions...)

Journée de carence

Demande unanime de son abrogation (injustice, contribue à amputer les salaires ...)

Carrière et Mutation

- ⇒ Demande forte de perspectives de carrière en particulier pour les fins de carrière (rétablissement de la CPA par ex)
- ⇒ Mutation : demande de retour à un mouvement en une seule phase (suppression de la phase Inter) ; forte exigence de mobilité choisie (dénonciation des suppressions de postes et de la pratique de postes bloqués pour les stagiaires etc... qui rendent impossible quasiment toute perspective de mutation à l'Intra)

Formation

- Réaffirmation de la nécessité d'une formation, initiale et continue, digne de ce nom et du Service public
- ⇒ Pour les stagiaires : retour à une de stage véritable (1/3 de service, 2/3 de formation)
 - ⇒ Pour les néo titulaires : une entrée progressive dans le métier (décharge réelle)
 - ⇒ Pour les titulaires comme pour les non titulaires : une formation continue tout au long de la carrière qui donne plus de place à la maîtrise des contenus disciplinaires, faire appel plus largement aux universitaires pour la FC, Formation sur temps de travail avec remboursement des frais de déplacement....

Concertation

Les collègues soulignent que la multiplication des tâches et la nécessité accrue de suivre les élèves demandent des temps de concertation qui ne sont en général pas prévus et reposent sur les disponibilités occasionnelles des personnels et/ ou sur un allongement de leur temps de présence.

Demandes :

- ⇒ Prévoir des temps de concertation dans le service pour permettre travail en équipe
- ⇒ Mettre en place régulièrement des demi journées banalisées
- ⇒ Idée d'un crédit temps à utiliser sur l'année

- ⇒ Les personnels sont également soucieux que ces temps de concertation et le contenu des concertations ne fassent pas l'objet d'une évaluation en fonction d'objectifs idéologiques ou budgétaires (contrats d'objectifs, concurrence entre établissements...)

Conditions de travail

Effectifs :

Constat : effectifs surchargés dans les classes en collège comme en lycée conséquence de la politique de suppression des postes et de réduction des moyens
Demande de limiter à 25 élèves par classe en collège (et même 23 en 6^e et 5^e), 30 en lycée. Groupes de langues : 18 maxi

Dédouplements :

Demande de les rétablir et de les rattacher aux enseignements disciplinaires (cadrage national)
Réaffirmation très forte du groupe classe
Capacité d'accueil des établissements : éviter les établissements trop petits mais aussi trop grands (collège : pas plus de 500 élèves/ lycée : 1200)

B : Système éducatif

Réaffirmation de la continuité du second degré et de son identité propre (refus du rattachement du collège à l'école primaire, refus d'un lycée antichambre de l'université)

La nécessité de recruter

- ⇒ augmenter les postes aux concours
- ⇒ prérecrutements : un plan de prérecrutements dès maintenant s'impose
- ⇒ refus des stagiaires payés à 60% du SMIC

Collège

Unanimité sur :

- ⇒ Abandon du socle commun qui accélère les inégalités
- ⇒ Abandon du LPC (inutile, « usine à gaz »...)
- ⇒ Histoire des arts : critiques sur son organisation, la lourdeur du travail qu'elle engendre, modalités de l'épreuve et son poids dans le DNB, l'absence de cadrage national. Demande de suppression de l'épreuve.
- ⇒ Abandon de la note de vie scolaire
- ⇒ DNB : lui redonner un caractère national/ revoir son architecture



Nicolas Morvan, enseignant de Lettres classiques au collège Lurçat de Ris-Orangis, secrétaire départemental du SNES de l'Essonne, intervient sur la question du déclassement salarial.

Synthèse académique détaillée :

Réforme générale du lycée

Une réforme qui doit, sur le fond, être remise à plat car :

- ⇒ a permis des suppressions de postes massives par diminution des horaires disciplinaires
- ⇒ complexité qui engendre la paralysie du fonctionnement des établissements, rigidité des EDT (contraintes liées à la mise en place de cours en barrettes regroupant plusieurs classes pour assurer les heures d'AP, groupes de compétences en LV... tensions entre disciplines ...
- ⇒ AP : inefficace, effectifs trop lourds rendant impossible l'aide personnalisée, travail de préparation démentiel pour des résultats peu probants... demande de suppression de l'AP et retour aux petits groupes, modules et une aide personnalisée disciplinaire sur la base du volontariat des élèves et de la désignation par les profs des élèves repérés comme ayant des difficultés
- ⇒ EE : posent trop de problèmes : choix des élèves souvent aléatoire, absence de notation génère peu de motivation de la part des élèves, certains EE à effectifs très lourds... Demande de suppression
- ⇒ Réduction des horaires de TP dans les disciplines expérimentales aboutit à une caricature (1h de TP !!)
- ⇒ Programmes : trop ambitieux (a fortiori avec réduction des horaires)
- ⇒ Bilan très négatif de la suppression des maths en 1^{ère} L et HG en Tle S

Réforme lycée technologique STI2D

- ⇒ Bilan très négatif : orientation forcée des élèves vers certaines options pour remplir les classes (EE), programmes dont l'ambition est démesurée, trop théoriques alors que les élèves sont demandeurs de contenus plus pratiques, formation inexistante pour les profs, manque de formateurs, matériel insuffisant (postes informatiques pas assez puissants pour utiliser les logiciels), mise au point tardive des modalités des épreuves de bac....
- ⇒ Demande d'abandon et de discussion sur d'autres bases

Baccalauréat

Même si les collègues en dénoncent les lourdeurs et les retards de paiement, ils sont très attachés au bac comme diplôme national, 1^{er} grade universitaire, anonyme et garantissant à tous les élèves égalité de traitement dans l'évaluation.. Ne veulent pas d'un bac « diplôme maison ».

ECLAIR/ Enseignement prioritaire

- ⇒ Abandon du dispositif ECLAIR
- ⇒ Revoir la carte des établissements d'Éducation prioritaire
- ⇒ Donner aux établissements de l'Éducation prioritaire les moyens de fonctionner : personnels (notamment CPE et surveillants) ; limiter les effectifs par classe à 20, dotation horaire renforcée, temps de concertation
- ⇒ Ne pas décrocher le pb de l'Éducation prioritaire des choix en matière de politique économique sociale et de la politi-

que de la ville

Langues vivantes

- ⇒ Idée fortement affirmée que l'apprentissage d'une langue vivante étrangère est le propre du second degré (commence réellement au collège)
- ⇒ Augmenter le volume horaire au lycée
- ⇒ Revenir sur la carte des langues dont le pilotage au nom de la rentabilité et des économies budgétaires a abouti à un appauvrissement du choix des LV offert dans les établissements et à une concentration par « pôle » (avec des conséquences négatives sur la carte scolaire)
- ⇒ Problème majeur autour de l'évaluation en lycée pour le bac : dénonciations des nouvelles modalités.

Assouplissement de la carte scolaire

Demande de l'abandon : a accentué la ghettoïsation de certains établissements aggravée par la procédure AFFELNET, a aggravé la concurrence entre établissement et permet de justifier les contrats d'objectifs et la déréglementation pour attirer les élèves.

C : Pilotage des établissements/ management

- ⇒ Tensions de plus en plus fortes entre le chef d'établissement (CE) et les personnels du fait d'un pilotage de plus en plus managérial des établissements et des pouvoirs grandissants des CE. Le dialogue devient souvent impossible.
- ⇒ Sont ainsi dénoncés les intrusions grandissantes des CE dans le domaine pédagogique et l'utilisation à cet effet du conseil pédagogique, le chantage sur les HSA, la politique systématique de projet ...
- ⇒ Demande : limiter les pouvoirs du CE, revenir sur l'existence du conseil pédagogique et renforcer le rôle des conseils d'enseignements et de la concertation collective, ne pas donner dans l'acte d'évaluation des compétences pédagogiques aux C/E.



François Béral, enseignant de mathématiques au lycée Newton-Enrea de Clichy, rappelle les attentes très fortes de changement des personnels.



Journée de synthèse nationale
25 octobre 2012 - Théâtre du Gymnase

Discours de clôture
(Serge Chabrol, secrétaire général du SNEP-FSU)



Nous sommes dans une période où **les enjeux sont considérables pour le second degré.**

Peu d'éléments concernent celui-ci dans les conclusions des rapporteurs de la concertation ou dans les premières

propositions ministérielles, si ce n'est **un certain nombre de points que nous contestons :**

- **maintien d'un socle commun** même s'il doit être ré-écrit et si le Ministre insiste sur l'accès de tous aux savoirs et à une culture commune ;
- **régionalisation d'une partie des missions des CO-Psy ;**
- **régionalisation de la formation professionnelle ;**
- modification certes de la réforme de la formation des enseignants mais avec un certain nombre d'axes que nous contestons sur la place du concours, les conditions de la stagiarisation, ou sur la rémunération et les conditions d'emploi et de formation des contrats d'avenir professeurs (qui ne sont pas des prérecrutements).

Certes le Gouvernement dégage des moyens, et dans ce domaine est en rupture avec la politique précédente, mais une question se pose, **ces moyens vont-ils être utilisés pour poursuivre les orientations politiques et pédagogiques du Gouvernement précédent dans les collèges, lycées et lycées professionnels ?**

Nous avons contesté les réformes passées, nous souhaitons que le ministre revienne sur ces réformes (...).

Quand d'autres organisations fonctionnent par lobbying, loin des personnels, notre force à nous syndicats de la FSU, c'est d'être un lien étroit et en phase avec la profession. Nous avons la responsabilité de poursuivre et amplifier la construction de propositions alternatives destinées à véritablement résoudre les questions de démocratisation et à aider à la réussite de tous. (...)

Je reprendrai quelques éléments développés dans les commissions de ce matin :

- Formation initiale repensée** liant intimement formation disciplinaire et professionnelle, liaison à la recherche avec de réels prérecrutements.
- Formation continue réactivée**, transformée, développée, en lien avec les préoccupations et les besoins des personnels et non axée sur les lubies ministérielles ou des Corps d'inspection.
- Contenus d'enseignement repensés.**

- Besoin de temps pour concertation**, permettre aux personnels de travailler ensemble.
- Réflexion sur l'unité du Second degré**, avec le souci d'articulation et de cohérence entre les différents échelons du système éducatif.
- Rôle de l'inspection, déconnecté de l'avancement, qui ne soit pas sanction mais aide pédagogique.**
- Maintien et développement des 3 voies du lycée.**
- Valorisation et aide aux initiatives des équipes ce qui est différent d'une autonomie destinée à renforcer les hiérarchies locales.**
- Développer le débat et faire intégrer la laïcité dans la loi autrement que par la morale laïque.**
- Amélioration des conditions d'emploi et de travail des personnels, obtention de leur revalorisation** (le maintien du gel de point d'indice est un très mauvais signe donné), retour sur la politique managériale, etc.

Beaucoup ici ont insisté sur la dégradation et la perte de sens du métier. **Va-t-on continuer dans cette voie qui casse les personnels ou va-t-on s'appuyer sur leur professionnalité ? Le métier n'est pas un obstacle, ce doit être une aide. (...)**

Le Ministre dit vouloir remettre les savoirs au coeur des problématiques scolaires. Prenons-le au mot avec des savoirs, outils pour comprendre le monde, pour s'émanciper, comme bien public commun, voire universel, que nous opposons non pas aux compétences comme savoirs en actes, mais à une vision limitatrice des compétences comme bien privé et comme outils de pilotage du système. (...)

Nous travaillons pour l'avenir et entendons le faire avec l'ensemble des acteurs de l'École, au quotidien et en construisant leur mobilisation, y compris dans des initiatives revendicatives fortes qui seront sans aucun doute nécessaires pour développer un rapport de force en faveur de nos revendications. **Quel que soit le gouvernement, faire des propositions, les porter et établir un rapport de forces pour obtenir gain de cause est et reste notre stratégie. Tel est l'enjeu.**

